

TECHNICIEN D'APRES-VENTE EN ELECTROMENAGER & AUDIOVISUEL A DOMICILE (H/F)



Admission sur dossier, tests et entretien



En formation continue (Programme Régional de Formation) sur 8 mois



840h en centre et 140h de stage en entreprise



Titre Professionnel de niveau 4 inscrit au RNCP

PREREQUIS

Connaissance générale du domaine
Prouver sa motivation et son appétence technique

OBJECTIFS

- Diagnostiquer un défaut d'installation ou d'utilisation d'un appareil électroménager.
- Diagnostiquer le dysfonctionnement d'un appareil électroménager.
- Remettre en état les appareils électroménagers.
- Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles à domicile.
- Diagnostiquer un défaut d'utilisation ou de configuration d'une installation audiovisuelle.
- Dépanner les téléviseurs.

MODALITÉS

PÉDAGOGIQUES/MOYENS/OUTILS UTILISÉS

- Alternance cours/travaux pratiques en présentiel ou distanciel sur Teams
- Atelier électroménager
- Atelier Multimédia
- Magasin de mise en situation
- Salles bureautiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :
 - D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
 - D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
 - Les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- Évaluations formatives et travaux pratiques tout au long du cursus
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

PROCEDURE D'ADMISSION

Réalisation des tests de positionnement :
- Logique : QCM (suites logiques, trouver l'intrus)
- Connaissances générales liées au métier : QCM
Entretien individuel

PROCHAINE SESSION



Coût de la formation :
à partir de
12 054€, pris en
charge par différents
financeurs

INFORMATIONS

- Accessible au public en situation de handicap
- Possibilité de validation par blocs de compétences
- Permis B indispensable en fin de formation pour accéder à l'emploi
- Délai d'accès : Jusqu'à 6 semaines après la date de démarrage de la formation

POURSUITE DE PARCOURS POSSIBLE

- Titre certifié Technicien Services de la Maison Connectée (TSMC)
- Titre certifié Conseiller Services en Equipements Connectés (CSEC)

*pas de passerelle

DÉBOUCHÉS

- Technicien de maintenance en appareils électroménagers
- Dépanneur en matériels domestiques électroniques
- Technicien en électroménager
- Technicien produits Electroménager
- Dépanneur produits Télévisions et Multimédia
- Technicien dépanneur gros électroménagers
- Technicien dépanneur petits électroménagers

NOS CHIFFRES



CONTACT & HANDICAP



mise à jour le 18/01/2022



Nous assurons votre suivi tout au long de la formation, en centre et en entreprise.

Nous vous aidons à poursuivre votre parcours de formation.

Nous contribuons à votre insertion professionnelle à l'issue de la formation.